

VILLA KUJOYAMA

Procès-verbal du jury final de sélection 2025

Paris, le 07 juillet 2025



Ayant pour objectif de désigner les lauréats et lauréates de la Villa Kujoyama pour des résidences en 2026, le jury final du processus de sélection s'est réuni le 7 juillet 2025 sous la présidence d'Adèle Fremolle, directrice déléguée de la Villa Kujoyama. Le jury final a rassemblé les membres suivants :

- **Mathieu Fournet**, conseiller culturel et directeur de l'Institut français du Japon et **Samson Sylvain**, attaché culturel et chef du pôle artistique de l'Institut français du Japon - représentants de l'Ambassade de France au Japon
- **Adèle Fremolle**, directrice déléguée de la Villa Kujoyama
- **Chloé Fricout**, responsable du pôle Résidences et **Julie Ferrif**, cheffe de projet résidence – représentantes de l'Institut français
- **Corinne Sentou**, chargée de mission économie, prospection - représentante du ministère de la Culture
- **Reiko Setsuda**, commissaire à la Fondation Hermès
- **Aya Soejima**, experte spectacle vivant indépendante

- **Excusées** : **Delphine Fournier**, déléguée aux arts visuels - représentante du ministère de la Culture ; **Léa Poirier**, rédactrice Culture et Médias - représentante du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Ce procès-verbal présente brièvement les activités de la Villa Kujoyama, puis détaille les différentes étapes du processus de sélection des lauréats et lauréates 2026 ainsi que le déroulé du jury final. Il comprend en annexe les statistiques des candidatures reçues cette année.

1. Présentation du fonctionnement des résidences de la Villa Kujoyama

La Villa Kujoyama est un établissement artistique du réseau de coopération culturelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Relevant de l'Institut français du Japon, elle agit en coordination avec l'Institut français et bénéficie du soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, qui en est le mécène principal.

Elle est la première résidence artistique française de recherche pluridisciplinaire implantée en Asie. Près de 450 artistes y ont séjourné depuis sa création et ont participé à la reconnaissance de son expertise en tant que lieu prescripteur de coopération interculturelle et de création franco-japonaise.

Les lauréats et lauréates de la Villa Kujoyama sont appelés à nouer des relations de travail avec les milieux professionnels, universitaires, artistiques et culturels de Kyoto, de la région du Kansai et de l'ensemble de l'archipel. Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur l'équipe de la Villa Kujoyama, les collaborations nouées avec le réseau japonais dans les milieux universitaires, culturels et scientifiques japonais et sur le réseau culturel français au Japon constitué avec la Villa Kujoyama des 5 antennes de l'Institut français du Japon, des 4 Alliances françaises et d'un Institut de recherche.

2. L'appel à candidatures 2025

Modalités de résidence

En *Solo* : une candidate ou un candidat français ou étranger résidant en France depuis au moins 5 ans présente un projet de recherche, pour une résidence de 4, 5 ou 6 mois

En *Binôme* : deux candidates ou candidats français ou étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans présentent un projet commun, pour une résidence de 4 mois.

En *Duo franco-japonais* : une candidate ou un candidat français ou étranger résidant en France depuis au moins 5 ans en collaboration avec une candidate ou un candidat japonais résidant au Japon présentent un projet de recherche commun, pour une résidence de 4 mois.

Disciplines concernées

Le processus de sélection 2025 était ouvert aux artistes, créateurs et créatrices des disciplines suivantes :

Architecture / Paysage / Urbanisme
Arts de la rue / Cirque / Marionnette
Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR)
Arts plastiques
Bande dessinée
Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo)
Critique d'art et commissariat d'expositions
Danse / Performance
Design / Graphisme
Arts culinaires / Gastronomie
Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse)
Métiers d'art
Mode
Musique (Musique classique / Musique contemporaine / Musiques actuelles / Jazz)
Photographie
Théâtre
Sciences

Depuis l'année dernière, le processus de sélection est également ouvert aux **duos et binômes Arts et Sciences**. Les projets déposés dans cette catégorie devaient nécessairement associer un ou une scientifique issue du domaine des **sciences de la nature** ou des **sciences formelles** à un créateur ou une créatrice issue d'une des disciplines artistiques listées ci-dessus.

Critères d'éligibilité

- **Expériences professionnelles :**

- Être diplômé et être inscrit dans une démarche professionnelle depuis au moins 5 ans (références à fournir dans le dossier artistique) ; pas de limite d'âge ;
- Être artiste, créateur ou créatrice des disciplines susnommées ou scientifique en duo ou binôme avec un ou une artiste ;
- Être libéré de son activité professionnelle durant toute la période de résidence.

- **Nationalité / résidence :**

- Pour les candidatures en solo ou en binôme : posséder la nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans
- Pour les candidatures en duo : posséder la nationalité japonaise et résider au Japon pour l'un des candidats, posséder la nationalité française ou résider en France depuis au moins 5 ans pour l'autre.

- **Cumuls :**

- Ne pas avoir été lauréat ou lauréate de l'appel à candidature du programme Villa Kujoyama ;
- Ne pas avoir reçu de subvention de l'Institut français à Paris pour le même projet, au cours de la même année.
- Pour un même projet, le dépôt de candidature simultané est possible avec les aides individuelles à la création (AIC) des DRAC, du CNAP, etc. En cas d'avis favorable, une seule de ces aides pourra être attribuée.
- Si la candidature n'a pas été retenue deux années consécutives (depuis 2023), un délai minimum de 1 an est requis avant le dépôt d'une nouvelle candidature
- Le dépôt de plusieurs dossiers de candidature n'est pas autorisé. Il entraîne de facto la

suppression de toutes les candidatures émanant d'un même candidat ou d'une même candidate.

Les candidatures ont été déposées sur la plateforme IFProg avec un **numerus clausus porté à 250 candidatures**.

3. Analyse des candidatures

23 janvier – 5 mars 2025 : Dépôt de 250 candidatures sur la plateforme IFProg

16 février 2025 : Atteinte du numéus clausus de 250 candidatures sur IFprog

1er avril – 6 mai 2025 : Étape 1 : Expertise des dossiers de candidature éligibles

13 juin – 23 juin 2025 : Étape 2 : Audition des candidats et candidates présélectionnés

7 juillet 2025 : Étape 3 : Jury final

Le comité de présélection était composé des experts sectoriels de l'Institut français de Paris, de l'Institut français du Japon ainsi que de **20 personnalités extérieures qualifiées** (dont la liste figure en annexe). Il a évalué l'ensemble des dossiers éligibles, puis auditionné les candidats et candidates présélectionnés selon la discipline indiquée dans leur dossier de candidature. À chacune des étapes, les experts ont pu formuler des avis et recommandations. Les avis et recommandations portant sur les 35 dossiers présélectionnés ont été rapportés au jury final, chargé de désigner les lauréats et lauréates 2026 de la Villa Kujoyama.

À chaque étape du processus de sélection, les membres des comités et les jurés ont évalués les candidatures au regard de trois critères principaux précisés dans l'appel à candidatures :

1 – Excellence du parcours artistique (5/20)

La Villa Kujoyama met en avant l'excellence des artistes et la pluridisciplinarité de son programme.

Étude du CV, du dossier artistique et des lettres de recommandation attestant du parcours de l'artiste et de sa reconnaissance par la scène artistique à laquelle il ou elle appartient (prix artistiques, participation à des événements artistiques majeurs, collaborations avec des lieux reconnus).

Pour les candidats et candidates dans la discipline métiers d'art, la maîtrise d'un savoir-faire spécifique est requise, tout document permettant d'attester de cette maîtrise pouvait être joint au dossier artistique.

Pour les scientifiques en binôme ou duo avec un ou une artiste, créateur ou créatrice, un dossier attestant de la solidité du parcours scientifique et des éventuelles recherches conduites dans le domaine des sciences de la nature ou des sciences formelles pouvait être joint à la place du dossier artistique.

2 – Excellence et pertinence du projet proposé (10/20)

Il était attendu que les créateurs et créatrices portent un projet de recherche pertinent, original et singulier au regard des scènes françaises et japonaises.

Étude de la qualité artistique, de la pertinence et de la singularité du projet mais aussi de la façon dont ce projet s'inscrit dans le parcours artistique du candidat ou de la candidate. L'évaluation du projet a été faite à partir des intentions décrites par l'artiste. La faisabilité du projet a également été évaluée, la Villa Kujoyama se réservant le droit de ne pas accueillir des projets qu'elle ne serait pas en mesure d'accompagner.

3 - Nécessité d'une résidence à Kyoto et protocole de travail envisagé (5/20)

La Villa Kujoyama œuvre au dialogue interculturel entre la France et le Japon par les nombreuses collaborations nouées avec le réseau japonais dans les milieux universitaires, culturels et scientifiques.

Les projets sélectionnés démontrent la nécessité de se rendre au Japon et plus particulièrement au Kansai. Un protocole de travail déjà engagé ainsi des liens déjà établis avec des professionnels japonais ou la volonté démontrée par l'artiste d'aller à la rencontre de professionnels, d'institutions, d'artistes japonais ont été évalués positivement.

Le jury final a accordé une attention particulière à l'inclusion, à la diversité, à la parité entre les genres et au caractère écoresponsable des projets proposés.

4. Déroulé du jury final

En amont des délibérations finales, Adèle Fremolle, directrice déléguée de la Villa Kujoyama et présidente du jury final, a salué la grande qualité des dossiers présélectionnés et la difficulté croissante de départager les candidats d'année en année.

Au terme de la présentation des projets présélectionnés et des délibérations, 18 lauréats et lauréates ont été désignés :

- **Charlie AUBRY et Yasmine TANDJAOUI** / *Contre Productions* dans les disciplines Arts Visuels et Architecture, paysage, urbanisme, pour une résidence de 4 mois
- **Sasha BAYDAL** / *Mémoires tourbillonnantes. Un regard non-linéaire reliant l'Europe de l'Est, l'Asie du Nord-Est et le Japon* dans la discipline Commissariat d'exposition, pour une résidence de 6 mois
- **Isabelle DAËRON** / *Chikasui*, dans la discipline Design / Graphisme, pour une résidence de 5 mois
- **Hélène DELÉAN et Clément CAIGNART** / *N88DL*, dans la discipline Création numérique, pour une résidence de 4 mois
- **Diane DUFOUR** / *FALLEN FROM GRACE - Désir et transgression dans la presse illustrée japonaise après-guerre*, dans la discipline Commissariat d'exposition, pour une résidence de 6 mois
- **Claire LANGE et Lucie ROY** / *La rencontre avec des Chefs du Kansai / Un menu Kaiseki, hommage aux saisons / un art de la table à imaginer*, dans la discipline Métiers d'art, pour une résidence de 4 mois
- **Aurélié LANOISELÉE** / *Pérenniser l'éphémère*, dans la discipline Métiers d'art, pour une résidence de 5 mois
- **Marcel MREJEN** / *Gigan (義眼)*, dans la discipline Cinéma, pour une résidence de 4 mois
- **Victoire THIERRÉE** / *Into the Fog (Dans le Brouillard)*, dans la discipline Arts visuels, pour une résidence de 6 mois
- **Rebecca TOPAKIAN** / *De Ararat à Fujiyama (après Artsvin Grigoryan)*, dans la discipline Photographie, pour une résidence de 5 mois
- **Élise VIGNERON et Azusa TAKEUCHI** / *Mener une recherche sur le "mono no aware" par l'exploration de matériaux en transformation*, dans les disciplines Arts de la rue, cirque et marionnette et Danse, pour une résidence de 4 mois
- **Baudouin WOEHL et Daphné BIIGA NWANAK** / *PRATIQUE DU CHANT ITINERANT AU JAPON : ENTRE PERFORMANCE ET ESTHETIQUE HANDIE*, dans la discipline Théâtre, pour une résidence de 4 mois

- **Raphaël ZARKA** / *Perspectives Parallèles - Masakazu Horiuti et les usages des figures géométriques dans les arts japonais*, dans la discipline Arts visuels, pour une résidence de 4 mois

Prises de parole conclusives :

Corinne Sentou, représentante du ministère de la Culture, a souligné l'équilibre de la sélection finale et a salué l'attention portée par les membres des comités participant à ce processus de sélection à l'obtention d'un équilibre entre les disciplines artistiques.

5. Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les membres du jury ainsi que les membres du comité de présélection qui se sont investis dans ce processus de sélection.

Rapport établi par :

Julie Ferrif, Cheffe de projet au pôle Résidences de l'Institut français
et

Juliette Garine Wichtitsky, Assistante de projets au pôle Résidences de l'Institut français

Annexes

Composition du comité de présélection

Le comité de présélection était composé d'experts sectoriels de l'Institut français, de l'Institut français du Japon, du ministère de la Culture, de la Villa Kujoyama ainsi que des experts sectoriels invités suivants :

Mode

- Emanuele Coccia, Philosophe et enseignant indépendant

Gastronomie

- Alexandre Gauthier, Chef cuisinier à La Grenouillère

Métiers d'art

- Miryon Ko, Curatrice au National Art Center de Tokyo
- Emmanuel Tibloux, Directeur de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs

Arts visuels et commissariat d'exposition

- Elodie Royer, Curatrice indépendante et ancienne lauréate à la Villa Kujoyama
- Rebecca Lamarche-Vadel, Directrice de Lafayette Anticipations, historienne de l'art et commissaire d'exposition
- Olivier Mignon, Auteur conférencier indépendant
- François Quintin, Directeur de la Collection Lambert

Cinéma

- Kentaro Sudoh, Professeur de cinéma à la Tokyo Metropolitan University

Photographie

- Julie Jones, Historienne de l'art et conservatrice au Centre Pompidou

Achitecture

- Dimitri Roussel, Architecte et directeur de l'agence Dream

Création numérique / jeux vidéos

- Gilles Alvarez, Directeur artistique de la Biennale Internationale des Arts Numériques de Paris/Île-de-France

Design / Graphisme

- François Azambourg, Designer indépendant et enseignant à l'ENSCI

Bande dessinée

- Oussouby Sacko, Président de l'Université de Kyoto Seika

Littérature

- Michaël Ferrier, Auteur conférencier indépendant

Danse

- Emmanuelle Huynh, Danseuse chorégraphe indépendante et ancienne lauréate à la Villa Kujoyama

Théâtre et Arts de la rue, cirque, marionnette

- Pierre Quenehen, Directeur de l'Espace Germinal

Musiques actuelles et jazz

- Johann Le Bihan, Responsable de projet musique au 104 Paris

Musiques classique et contemporaine

- Wataru Miyakawa, Professeur de musicologie à l'université de Provence Aix-Marseille

Sciences

- Jean-Marc Chomaz, Directeur de recherche et co-responsable de la Chaire arts & sciences du CNRS

Statistiques des candidatures reçues

Nombre de candidatures reçues : 250

Nombre de dossiers éligibles : 242 (dont 206 en solo, 33 en binôme et 3 en duo franco-japonais)

Nombre d'artistes : 278 (dont 135 femmes et 139 hommes et 4 non-genrés)

242 candidatures éligibles étudiées, selon leur discipline principale :

Architecture / Paysage / Urbanisme : 7

Arts de la rue / Cirque / Marionnette : 3

Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR) : 16

Arts plastiques : 65

Bande dessinée : 3

Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo) : 19

Critique d'art et commissariat d'expositions : 6

Danse / Performance : 9

Design / Graphisme : 16

Arts culinaires / Gastronomie : 2

Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse) : 18

Métiers d'art : 28

Mode : 1

Musique classique et contemporaine : 7

Musiques actuelles et jazz : 9

Photographie : 24

Théâtre : 9

Nombre de candidatures présélectionnées : 35 (dont 29 en solo, 5 en binôme français et 1 en duo franco-japonais)

Nombre d'artistes présélectionnés : 41 (dont 19 femmes, 21 hommes et 1 non-genré)

35 candidatures présélectionnées, selon leur discipline principale :

Architecture / Paysage / Urbanisme : 0

Arts de la rue / Cirque / Marionnette : 1

Création numérique (arts numériques, jeu vidéo, VR) : 1

Arts plastiques : 8

Bande dessinée : 1

Cinéma (Cinéma d'animation / Documentaire de création / Art vidéo) : 2

Critique d'art et commissariat d'expositions : 4
Danse / Performance : 2
Design / Graphisme : 4
Arts culinaires / Gastronomie : 1
Littérature (fiction / essai / littérature jeunesse) : 2
Métiers d'art : 4
Mode : 0
Musique classique et contemporaine : 1
Musiques actuelles et jazz : 0
Photographie : 2
Théâtre : 2